



# LU POUR VOUS

## Remaniement : Stanislas Guerini reconduit à la fonction publique, les syndicats à l'offensive

C'est l'une des surprises de la seconde vague de nominations du gouvernement Attal : après un long bras-de-fer avec l'Élysée et Matignon, Stanislas Guerini conserve son titre de ministre de la Transformation et de la Fonction publiques avec à la clé, toujours, un ministère de plein exercice. Une annonce accueillie positivement par les syndicats, qui mettent déjà la pression sur le ministre



L'annonce de la seconde vague de nominations du gouvernement de Gabriel Attal était attendue de pied ferme, depuis le 11 janvier. Et elle a réservé quelques surprises, à commencer par la fonction publique et la réforme de l'État, qui conservent finalement un ministère de plein exercice. Le ministre sortant, Stanislas Guerini, redevient ainsi ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, selon le communiqué de l'Élysée diffusé jeudi 8 février.

C'est donc la fin d'une périπέtie de près d'un mois qui avait commencé en janvier avec la disparition du ministère de plein exercice de la Fonction publique dans les premières nominations

acteurs  
publics

“Ne faisons pas de comparaisons hâtives entre les métiers, cela n'a pas de sens, c'est une compétition hors de propos”, prévient pour sa part Stanislas Gaudon, de la CFE-CGC. À ses yeux, le principe de distribution des primes doit être le suivant : “mêmes engagements, mêmes risques, même contraintes, alors mêmes montants de primes”. Encore faut-il que les critères et modalités de versement des primes soient précisés.

“Nous sommes satisfaits d'avoir de nouveau un ministère de plein exercice mais nous regrettons cette perte de temps au vu des chantiers importants qui sont devant nous pour la fonction publique”, commente ainsi Stanislas Gaudon, de la CFE-CGC.

## Les primes des policiers pour les JO sèment la pagaille dans la fonction publique

Craignant des inégalités entre les agents publics, les syndicats réclament des critères plus clairs pour les primes qui pourront être octroyées aux agents mobilisés pour l'organisation des jeux Olympiques. Des revendications renforcées depuis l'annonce de primes versées aux policiers



La désormais ex-Première ministre Elisabeth Borne avait annoncé en novembre dernier dans une circulaire : les ministères pourraient verser des primes à leurs agents mobilisés dans le cadre de l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Deux conditions avaient été posées par Matignon pour l'octroi de ces primes : cette majoration de rémunération ne serait ainsi ouverte qu'aux agents “directement impliqués” ou “mobilisés” dans la “bonne organisation” de l'événement et elle ne pourrait “dans tous les cas dépasser 1 500 euros bruts”. Autant de critères qui sont aujourd'hui dans le viseur des syndicats. Ces derniers réclament des critères pour ces primes, mais revendiquent aussi plus de justice dans leur attribution aux agents publics.

